

Quelle méthode faut-il adapter pour chaque matières de droit ?

Par **JJ**, le **24/12/2019** à **21:11**

Bonjour, c'est ma première année en L1, je suis nouvelle et je suis un peu perdu car je passe bientôt les épreuves écrites mais seulement je me demande quel méthode de rédaction (dissertation, cas pratique ou commentaire d'arrêt) il faut adapter pour chaque les matières suivantes :

Vie politique française/Culture Générale/Droit privé/Droit des institutions etc...???

Et est-ce qu'il y a besoin de numéroter chaque titres (grand I/grand II) et sous parties dans une dissertation??

Merci ?.

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/12/2019** à **14:50**

Bonjour et Joyeux Noël !

Je vous invite à faire un tour dans notre section méthodologie, vous devriez y trouver votre bonheur <https://www.juristudiant.com/forum/modeles-de-methodologie-f56.html>